

VIOLENTOMÈTRE

Faites le test

Où vous situez-vous ?



Votre relation est
saine quand...



Vous respectez ses décisions et son entourage

Vous vous assurez de son accord pour une prise de décision

Il y a de la violence quand...



Vous lui faites du chantage dès qu'elle/il refuse de faire quelque chose

Vous vous moquez d'elle/il en public

Vous fouillez ses textos, e-mails...

Vous contrôlez ses sorties

Vous l'empêchez de voir ses proches

Vous l'humiliez et le/la traitez de fou/folle quand il/elle fait des reproches

Il faut vous faire
aider quand...



Vous la/le poussez, tirez, frappez

Vous l'obligez à avoir des relations sexuelles

Vous le/la menacez avec une arme



Contactez-nous

Centre de suivi et de prise en charge pour les auteurs de violences conjugales (CPCA)

Cellule
de coordination de parcours

Kaleïdo

55 Rue Alfred Michel
84200 CARPENTRAS

contact.kaleidopaca@gmail.com

Tél : 04.90.60.36.84

rheso
RHÉSOLUMENT
HUMAIN



J'ai du mal à me contrôler...
J'ai peur du geste de trop...

Vous pouvez vous faire aider !

Parlons-en

04 90 60 36 84

contact.kaleidopaca@gmail.com

Avec le soutien de



MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Liberté
Égalité
Fraternité



Le CPCA, c'est quoi ?

Notre centre de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales intervient dans le but de **prévenir la récurrence des comportements violents** au sein du couple et participe à ce titre à **la lutte contre les violences sexistes et sexuelles**.

Comment ?

- Grâce à nos coordinateurs de parcours, nous élaborons, un **parcours de prise en charge personnalisé** en articulant au besoin des actions visant **la responsabilisation, le soin, ou l'accompagnement socio-professionnel**.
- Nous structurons, sur notre territoire d'intervention, une offre de services à destination des auteurs de violences conjugales facilitant leur parcours de prise en charge **grâce à la mise en réseau d'acteurs**.
- Nous coordonnons l'action des partenaires délivrant une prestation dans le cadre de ce parcours.

Qu'est ce qu'un coordinateur de parcours ?

Le **coordinateur de parcours** est un **professionnel formé pour vous accompagner dans les projets et la réalisation des objectifs que vous vous fixez**

Son rôle ?

Co-construit avec vous le programme d'intervention de votre parcours de prise en charge

Identifie les acteurs susceptibles de délivrer les prestations sur votre bassin de vie

Coordonne et articule les actions de chaque partenaire délivrant une prestation dans le cadre du parcours.

Ré-évalue votre parcours si nécessaire en fonction des avancées et du besoin

Evalue avec vous les bénéfices de chaque action

Rédige un bilan de fin de parcours permettant d'alimenter l'évaluation globale du CPCA

Quels parcours proposés ?

Un parcours personnalisé !

Un module socle obligatoire visant la responsabilisation

- Stage de responsabilisation
- Stage de citoyenneté
- Mesure de justice restaurative
- Groupe de paroles collectif
- Entretien individuel

Ce parcours pourra également intégrer des modules complémentaires

Un accompagnement psychothérapeutique

- Consultations médicales et paramédicales
- Prise en charge en psychothérapie individuelle
- Consultations en psycho traumatologie
- Groupe de paroles thérapeutique

Un accompagnement socio-professionnel et psycho-éducatif

- Accès aux droits sociaux et/ou civiques
- Accès à l'hébergement ou au logement
- Accès à la formation et à l'insertion professionnelle
- Soutien à la parentalité

Restez acteur de votre parcours, contactez-nous !